NOTE AUX ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS

Vos équipes utilisent déjà l'IA. Votre entreprise, pas encore.

Sans cadre, sans formation et sans stratégie, l'intelligence artificielle (IA) reste un outil individuel. Devantia en fait un levier d'entreprise en 90 jours, à quelques jours par mois, dans les PME de 50 à 250 personnes.

DEVANTIA

Ce que l'entreprise y gagne

Moins de dépendance à une personne

Chaque automatisation et chaque tableau de bord sont documentés pour être repris par un tiers. Le savoir-faire reste dans l'entreprise.

Des chiffres justes, chaque matin

Marge, stocks, production et trésorerie lisibles par la direction comme par le conseil, sans retraitement manuel.

Plus facile à financer et à transmettre

Processus écrits, outils maîtrisés, conformité au RGPD et à l'AI Act tenue : ce qu'un financeur ou un repreneur regarde.

CAS DE MISSION · PMI INDUSTRIELLE · 2026

Les chiffres existaient. Personne ne pouvait les lire.

Un ERP, un CRM, une comptabilité, et des centaines d'automatisations écrites au fil des ans par une seule personne. En quelques semaines, chaque automatisation a été documentée et rendue transmissible. Puis, équipe par équipe, un tableau de bord produit automatiquement chaque matin. Le calcul de marge a été corrigé, un espace IA ouvert aux équipes avec des règles écrites, et le nouveau site produit sans agence. Le tout à quelques jours par mois, dans un journal de mission partagé avec le président.

Comment ça se passe

1. **Diagnostic (3 semaines).** Entretiens, lecture des fichiers et des outils, maturité IA notée sur 5 piliers.
2. **Feuille de route chiffrée en jours**, priorisée, avec les premiers gains rapides à 90 jours.
3. **Déploiement à 5 à 10 jours par mois** : tableaux de bord, automatisations, formation des équipes.
4. **Autonomie.** Référents internes formés ; rien ne repose sur Devantia.

Le format

- Quelques jours par mois
- Journal de mission partagé
- Chaque journée justifiée
- Habitudes des équipes conservées
- Mots de passe saisis par une personne
- Adossé au cercle Executive Partners Group

ERP : progiciel de gestion intégré • CRM : logiciel de gestion de la relation client • PMI : petite et moyenne industrie • RGPD : règlement général sur la protection des données • AI Act : règlement européen sur l'intelligence artificielle.



Jean-Christophe Leroy
Fondateur de Devantia • Certifié par Anthropic, l'éditeur de l'IA Claude • Senior Advisor Transformation IA, Executive Partners Group

06 52 42 28 08
jcleroy@devantia.fr
devantia.fr